

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 3

Autor: [s.n.]

Rubrik: Cantons actuelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

Merci pour la bavette!

Ruth Dreifuss remercie les Fribourgeoises pour la bavette géante qu'elles lui ont adressée à l'occasion des 50 ans de l'inscription du principe d'une assurance maternité dans la constitution. En effet, pour commémorer ce non-anniversaire du 25 novembre, le Bureau et la Commission cantonale de l'égalité et de la famille avaient organisé une récolte de signatures sur le marché de Fribourg. La démarche était originale: tout d'abord, le slogan «*les enfants ne naissent pas dans les choux*» imprimé sur autocollants et dépliants distribués aux passants, ensuite le support que les femmes étaient invitées à signer: une bavette géante. Le but de cette manifestation était d'apporter à Ruth Dreifuss le soutien des femmes fribourgeoises, tous partis confondus, dans son effort pour l'instauration rapide d'une assurance maternité. La bavette a très vite été couverte de plusieurs centaines de signatures, et a pu être envoyée à la Conseillère fédérale. Au-delà de leurs divergences sur son application et son financement, les femmes fribourgeoises ont fait savoir par cette action qu'elles s'accordent sur la nécessité de cette assurance tant attendue. La bavette a-t-elle contribué au revirement de Ruth Dreifuss sur l'extension de l'assurance maternité aux femmes sans activité lucrative? La lettre de remerciement qu'elle a envoyée en début d'année mentionne en tout cas que cette possibilité (ou l'octroi de prestations ciblées aux familles à revenu modeste) est actuellement étudiée par son département. Nous attendons donc avec impatience le nouveau projet, toujours pas né, mais peut-être conçu, cette fois-ci!

Sylvie Prahin

Uni cherche perle rare

«*Préposée aux questions féminines*», c'est le titre d'un tout nouveau poste très attendu à l'Université de Fribourg. La future titulaire, qui entrera en fonction le 1^{er} avril, doit encore être choisie parmi de nombreuses candidatures.

Vaste mission que celle de la future préposée qui se résume en trois concepts: promouvoir - conseiller - informer.

Promouvoir la femme au sein

de l'Université. Lui assurer une juste représentativité aussi bien au niveau académique (actuellement seules 4 à 5% des professeur(e)s sont des femmes!) que professionnel, social, scientifique et culturel.

Conseiller toutes les femmes, de l'étudiante à la secrétaire en passant par la femme de ménage, tant sur le plan de leurs études que de leur position professionnelle.

Informar les femmes qui aimeraient reprendre ou poursuivre des études sur les possibilités d'obtenir des bourses, et les soutenir ensuite dans leurs démarches.

Ah une chose encore, cette perle rare n'aura qu'un mi-temps (budget oblige!) pour mener à bien toutes ces missions; et encore, le poste n'est assuré que jusqu'à fin 97! Nous souhaitons bon courage à l'heureuse élue.

(sp)

Genève

Marie-Jeanne Mercier, suffragette genevoise

15 jours avant le 25^e anniversaire de l'introduction du suffrage féminin pour toutes les femmes suisses, s'éteignait à Genève, à 87 ans, une militante de la première heure.

Marie-Jeanne Mercier, professeure d'anglais à l'Ecole supérieure des Jeunes Filles, l'actuel collège Voltaire, s'est battue pour améliorer la condition de la femme. Je me souviens comment, célibataire, membre du comité de l'Union du corps enseignant secondaire, elle défendait avec force le principe du salaire égal pour un travail égal quelle que fût la situation de famille.

Présidente durant de nombreuses années de l'association pour le suffrage féminin, devenue association pour les droits de la femme, elle demandait toujours à être entendue par une commission du Grand Conseil lorsqu'une question concernant les femmes était à l'ordre du jour. Même si nous n'étions pas encore citoyennes à part entière, il fallait montrer que la chose publique nous concernait, nous les femmes.

Lorsque, le 9 janvier 1965, Emma Kammacher fut élue première présidente du Grand Conseil, Marie-Jeanne Mercier, membre d'aucun parti politique, avait emmené à la tribune de nombreuses militantes. J'y

étais pour apporter le traditionnel bouquet de fleurs. Nous étions toutes très fières, Marie-Jeanne plus que toutes. Avec son départ, c'est une partie de la mémoire suffragette genevoise qui a disparu.

Jacqueline Berenstein-Wavre

Valais

Solidarité Femmes: on continue!

Créé l'an passé pour soutenir activement les candidates valaisannes aux élections fédérales, le mouvement Solidarité Femmes s'est réuni en début d'année pour faire le point sur son action et son avenir.

Malgré une certaine déception (aucune élue du canton aux Chambres), le mouvement présente un bilan positif aux niveaux financier et publicitaire. Pas question, donc, de le mettre en veilleuse. De nouvelles échéances électorales se

profilent dans les mois qui viennent et Solidarité Femmes entend se battre pour augmenter le nombre d'élues dans les communes et au Grand Conseil. Une première femme au Conseil d'Etat figure aussi dans les objectifs de l'association.

Pour atteindre ces buts, le mouvement entend créer des réseaux dans les principales localités du canton et intensifier les contacts avec les comités des associations féminines du Haut et du Bas-Valais. Trois groupes de travail sont prévus: Finances, Manifestations, Logistique et Presse. Pour mieux sensibiliser les Valaisannes à la vie politique, ces groupes seront épaulés par des professionnelles de la communication. Une tâche de longue haleine attend Solidarité Femmes, mais ses membres, galvanisées par le refus de la «taxe pompière», ne craignent pas de retrousser leurs manches.

Paulette Berguerand

L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR à l'Unité de français

Charge : Il s'agit d'une charge complète comprenant 10 heures hebdomadaires de cours, d'exercices et de séminaires de recherche, ainsi que la direction de mémoires, dans les domaines des théories, de la méthodologie et de la pratique de la traduction professionnelle d'allemand en français et, selon les besoins, d'anglais en français.

Exigences : Doctorat en traductologie ou titre jugé équivalent. Langue maternelle et de culture : français. Langues de travail : (1) allemand; (2) anglais. Expérience de l'enseignement des théories, de la méthodologie et de la pratique de la traduction au niveau universitaire. Expérience de la traduction professionnelle. Expérience administrative souhaitée.

Entrée en fonction : 1^{er} octobre 1996.

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 15 mars 1996 (prolongation du délai d'une annonce parue précédemment) au secrétariat de la présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, UNI-MAIL, blvd Carl-Vogt 102, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**8 mars à la Palud
à Lausanne dès 17h00**

Des femmes d'ici et d'ailleurs y afficheront les Raisons de la Colère mais aussi de leurs espoirs, leurs forces et leurs projets. Buffet, animation, information, échanges au programme. Plus d'une quinzaine d'associations féminines diront la violence de nouvelles exclusions, les violences de guerres plus ou moins déclarées, les conditions de vie des femmes qui se détériorent à nouveau. Face à ce qu'on leur présente partout comme inévitable: paupérisation, blocage ou recul de droits légitimes, ici, intégrismes de toutes sortes, exil, et retour à la case de départ ailleurs, les femmes disent non!

**8 mars au Bourg-de-Four
à Genève à 12h30**

Manifestation de soutien aux femmes domestiques-esclaves avec un théâtre de rue sur la Place du Bourg-de-Four. Fête à la Maison des Arts du Grütli, 16 rue du Général-Dufour, dès 19 h. Première du film sur le train Helsinki-Pékin, suivi d'une discussion avec la réalisatrice, d'autres films sur la solidarité internationale entre femmes durant toute la soirée. Repas proposés par des femmes réfugiées. 21 h danse et musique avec l'Affaire Tourne Soul.

**9 mars au Grütli
à Genève dès 16h00**

A la Maison des Arts du Grütli, dès 16 h et jusqu'à 20 h : films sur la solidarité internationale, stands, repas et débats: 17 h «Medica» les centres thérapeutiques pour femmes victimes de la guerre en Bosnie, (soutenus par les Femmes en Noir de Genève) avec une animatrice de «Medica» et le scandale des domestiques-esclaves par le Syndicat sans frontières et une syndicaliste philippine. Organisation: Collectif 14 juin.

**13 mars Centre de Congrès
à Bâle de 10h00 à 12h15**

Centre de Congrès de Bâle, Salle San Francisco, fête de la Journée de la femme : Nous les femmes, où en sommes-nous aujourd'hui? Avec un film de Tulla Roy: «Le long chemin jusqu'au droit de vote», et un débat avec Emilie Lieberherr, une cheffe d'entreprise, une historienne d'art et une psychanalyste, le tout modéré par Anita Fetz, ex-conseillère nationale et co-proprétaire de Femmedia. Une Journée patronnée par une dizaine d'associations féminines suisses et des associations allemandes et françaises.

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE de cardiologie au Département de médecine interne

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète de médecin chef de la Division de cardiologie et d'une charge partielle de professeur ordinaire (4/10èmes) comprenant les enseignements prégradués et postgradués. Le titulaire devra simultanément assumer un programme de recherches cliniques.

Titre exigé : Doctorat en médecine -spécialiste FMH en cardiologie ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1996 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 17 avril 1996 au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT en oncologie au Département de médecine interne

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète de médecin adjoint (3/10èmes) comprenant des enseignements prégradués et postgradués. Le titulaire devra simultanément développer des programmes de recherche, incluant, par exemple, la génétique prédictive en oncologie, l'exploration des mécanismes impliqués dans l'invasion tumorale et la dissémination métastatique.

Titre exigé : Doctorat en médecine -spécialiste FMH en oncologie ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 17 avril 1996 au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

AGENDA

Mardi 5 mars 1996 à 20h15 Uni-Dufour rue Général-Dufour, près de la Place Neuve, à Genève

La condition féminine après la Conférence de Pékin, une **conférence-débat** avec Patricia Schulz, cheffe du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Une invitation du Cercle Condorcet de Genève. L'entrée est libre.

7 mars à 18h30

Rencontre avec nos écrivains: Pierrette Micheloud: «L'ombre ardente» et Suzanne Derieux à la Fondation Madeleine Moret, Maison de la Femme, Av. Eglantine 6, 1006 Lausanne.

Jusqu'au 9 mars, du lundi au vendredi de 14 à 18h, le samedi de 14 à 17h

Au Forum d'art contemporain, avenue du Rothorn 10, à Sierre, exposition de la Lausannoise Katherine Müller. Une **exposition** de peinture toute en transparences qui parle de la mort, mais aussi du monde magique de l'enfance: «J'aime la lumière, la brillance, et j'essaie de faire passer cette attirance dans mes travaux».

Mercredi 13 mars à 20h15

Dans les locaux de F-Information, 19 rue de la Servette, à Genève: **Violence conjugale**: l'identifier pour l'enrayer. Il s'agit de reconnaître les éléments caractéristiques d'une relation de violence, de comprendre son mécanisme, ses causes et conséquences, de déterminer quelles actions sont possibles pour aider les victimes et agir préventivement. Un exposé de qualité par une femme compétente: Michèle Gigandet Baytar, travailleuse sociale à Solidarité Femmes.

16 et 17 mars à Lausanne

Séminaire et 72^e Assemblée des déléguées de l'Association

suisse des femmes diplômées des universités ASFDU. Un exposé de Stéphanie Brander, première présidente de la Conférence des Déléguées aux questions féminines auprès des universités et hautes écoles suisses CODEFUHES: *Viel erreicht, wenig verändert?* et puis un exposé de Michèle Le Doeuff, professeure d'Etudes Féminines à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève: *Les Etudes femmes*. Ceci pour le samedi, le dimanche aura lieu l'assemblée générale et une visite guidée du Musée olympique. Pour s'informer: M^{me} Françoise de Coulon, Association vaudoise des femmes diplômées des universités, case postale 45, 1015 Lausanne 15.

28 mars à 18h30

Rencontre avec Silvia Ricci Lempen qui présente son nouveau livre «Le Sentier des éléphants» Editions de l'Aire, à la Fondation Madeleine Moret, Av. Eglantine 6, 1006 Lausanne.

22 au 31 mars 1996

Le 18^e Festival international des Films de Femmes, à la Maison des Arts de Créteil, dans le Val-de-Marne. Une compétition internationale de 60 films inédits. Au programme des réalisatrices indiennes, un hommage à Maria Félix, «La Dona» légendaire du cinéma mexicain et une sélection destinée au jeune public, etc. Et puis un Forum Femmes-Médias-Images du 23 au 26 mars avec, entre autres, les échos de Pékin après la conférence de l'ONU et une rencontre internationale des réalisatrices. Pour recevoir le programme complet, s'adresser à: Festival international FILMS DE FEMMES, Maison des arts, Place Salvador-Allende, 94029 Créteil Cedex, France.

jeudis 7, 14, 21 et 28 mars 1996

Cours d'autodéfense au Centre de liaison des associations féminines vaudoises, av. Eglantine 6, 1006 Lausanne, Tél. 021/320 04 04. Technique inspirée du Karaté,

l'accent est mis sur la précision et la rapidité des mouvements. Ce cours s'adresse aux femmes et aux hommes de tout âge, la technique enseignée n'exigeant pas une forme physique spéciale.

Prix pour la créativité des femmes en milieu rural

Doté par la **Fondation Sommet mondial des Femmes** (une fondation suisse). Pour l'année 1996, déclarée par les Nations Unies «Année internationale de l'éradication de la pauvreté», la Fondation veut récompenser des femmes créatrices en milieu rural dans le monde entier. Le but étant d'honorer

entre 30 et 50 femmes courageuses. A Pékin, durant la Conférence mondiale de l'ONU, dix femmes ont reçu le Prix décerné pour la première fois. La Fondation invite les organisations à soumettre des candidatures pour leur pays. Les lauréates seront annoncées officiellement aux médias et aux personnes concernées le 8 septembre (Journée mondiale de l'alphabétisation). La dernière limite pour l'acceptation des candidatures est fixée au 1^{er} juin 1996. Pour recevoir les formulaires adaptés s'adresser à Fondation Sommet mondial des Femmes, C.P. 2001, 1211 Genève 1, tél. 022/ 738 66 19, Fax. 022/738 98 47.

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE OU ADJOINT

de néonatalogie
au Département de pédiatrie

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète de médecin chef de service de la Division de néonatalogie et d'une charge partielle de professeur ordinaire (4/10èmes) ou adjoint (3/10èmes) comprenant les enseignements prégradués et postgradués. Le titulaire doit disposer d'une formation en soins intensifs pédiatriques (médicaux et chirurgicaux) et être capable de collaborer étroitement avec la clinique d'obstétrique. Le titulaire devra simultanément assumer un programme de recherches cliniques.

Titre exigé : Doctorat en médecine -spécialiste FMH en pédiatrie, sous-spécialité en soins intensifs ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1^{er} octobre 1996 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 17 avril 1996 au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE